



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20/04/2023
A 18H30

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'annexe de la mairie, sous la présidence du Maire Ludovic POCHON

Etaient présents :

M. POCHON Ludovic, Mme PECHEUX Aurore, M. PRUVOST Jean-Claude, Mme, M. HURLAIN Francis, M. HURLAIN Jérémy, M. LAGRUTTA Nicolas, M. GEHIN Xavier, Mme FICHAUX Magali.

Excusé(es) et ont donné procurations :

M. MOURLET Thibault donne procuration à M. PRUVOST Jean-Claude,
Mme SAUPIQUE Marie-Agnès Mme PECHEUX Aurore,
M. HENRION Frédéric donne procuration à M. POCHON Ludovic,
Mme VAROQUIER Blandine donne procuration à M. LAGRUTTA Nicolas,
Mme OTHELET Myriam's excusée.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2023
2. Présentation et échange sur le contrat emphytéotique du projet de la centrale photovoltaïque
3. Promesse de bail emphytéotique (**délibération**)
4. Autorisation donnée au Maire pour signer tous les documents relatifs au projet de la centrale photovoltaïque au sol (**délibération**)
5. Vente de bois pour déchiqueter (**délibération**)
6. Questions diverses

Désignation de la secrétaire de séance : **Mme PECHEUX Aurore**

~~~~~

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27/03/2023

A L'UNANIMITE POUR

~~~~~

2. Présentation et échange sur le contrat emphytéotique du projet de la centrale photovoltaïque

Présentation faite par Florian DAUTREY, chef de projet INERSYS 6 VSB Energies nouvelles.

Pour rappel, il s'agit de 5Ha de terrain exploitable, pour 3854 KWc.

L'accent est mis sur la réalisation de l'accès pour les pompiers, les conditions suspensives, ainsi que l'entretien et le démantèlement.

Il est ensuite présenté la phase de développement qui devrait aboutir par le dépôt des demandes administratives fin 2024.

Les phases de communication autour du projet seront à définir avec la Mairie.

~~~~~

## **3. Promesse de bail emphytéotique**

(Cf. Document joint)

*A L'UNANIMITE POUR*

~~~~~

4. Autorisation donnée au Maire pour signer tous les documents relatifs au projet de la centrale photovoltaïque au sol.

Afin de faciliter les démarches liées au projet, il est proposé de donner autorisation au Maire de signer les documents relatifs au projet de centrale photovoltaïque.

A L'UNANIMITE POUR

~~~~~

## **5. Vente de bois pour déchiquter**

Le SMAVAS a abattu des arbres dans la cadre des travaux sur la Biesme. Ce bois, cédé à la Commune, a été stocké aux Petites Islettes. L'entreprise DESTENAY a proposé de le racheter 1300,00€ pour en faire des copeaux. Le maire et les adjoints ont accepté cette proposition. Le déchiquetage est presque totalement effectué. Mais une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour encaisser la somme proposée.

*A L'UNANIMITE POUR*

~~~~~

6. Questions diverses

- Un conseil municipal aura lieu le 09/06/2023 afin de déterminer les 3 délégués et le suppléant pour les élections sénatoriales qui auront lieu le 24/09/2023.
- Le 10/06/2023 à 11h aura lieu une cérémonie à la chapelle des Senades, afin de marquer le début des travaux de sauvetage de l'édifice, avec la famille De Granrut.

Fin de la séance à 19h10.

